



histoire et sciences politiques, passé

Depuis les Indépendances, on s'interroge beaucoup, en Afrique, dans bien des milieux, sur la valeur de l'héritage colonial en matière de frontières, d'organisation de l'État, de structures politiques, de techniques du développement.

Certains n'hésitent ni à penser ni à écrire que de telles interrogations sont sans objet. Pour eux, l'Afrique, comme le reste du monde, connaît un affrontement fatal et d'issue normalement prévisible, entre l'impérialisme capitaliste et la révolution marxiste libératrice. Certes, dans tout pays africain, pour les partisans de cette interprétation globale, la libération totale du peuple est dès maintenant possible, par rejet de toutes les formes de l'impérialisme, la rupture avec l'Occident et, grâce à l'appui, jamais démenti, des États socialistes, dont l'U.R.S.S. est le leader ; mais, si remarquable soit-elle, aucune de ces libérations locales ne sera à l'abri d'un retour offensif de l'impérialisme, tant que celui-ci n'aura pas été mondialement et définitivement écrasé. Rares sont les Africains qui expriment aussi nettement et totalement un tel point de vue : pour ceux qui le font, le débat sur l'État, les institutions, n'a qu'un piètre intérêt, parce qu'il ne touche pas au fond du problème des dépendances économique-sociales développées depuis des décennies, peut-être depuis des siècles.

Le plus souvent, on se tient éloigné d'un tel radicalisme, qui caractérise surtout certains militants des mouvements de libération d'Afrique méridionale. Et l'on s'interroge sur la validité des emprunts – forcés ou consentis – à la panoplie politique de l'Occident, sur l'éventuel retour à une tradition politique africaine, encore insuffisamment étudiée, sur une recherche, prospective cette fois, de formes de vie et d'organisation propres à l'Afrique de la fin du XX^e siècle, capables de lui fournir le tremplin nécessaire à son développement et au bonheur de ses peuples.

héritages acceptés ou subis

L'O.u.a. a rapidement pris conscience qu'il existerait, entre les États nés de la colonisation ou à l'intérieur de certains d'entre eux, de graves problèmes qui risqueraient, si l'on n'y prenait garde, de mettre rapidement le feu au continent. Avec sagesse elle a décidé de surseoir à tout remaniement territorial, aussi longtemps que l'ensemble des territoires africains, Sud compris, ne serait pas libéré du colonialisme. Malgré de violents remous en plusieurs



é, présent, avenir

régions, entre plusieurs États ou à l'intérieur de quelques-uns, l'O.u.a. s'en est, jusqu'à ce jour, tenue à cette position de prudence.

Il n'en reste pas moins que, ici et là, existent des situations explosives, plus ou moins connues, qui mettent en cause à la fois le tracé des frontières postcoloniales et la forme de construction de l'État dans une nation éventuellement monolingue et centralisatrice. Il est peu d'États africains pour lesquels les frontières héritées ne constituent pas, d'une manière ou d'une autre, un artifice dangereux, dans le domaine de l'économie, ou dans celui des ethnies, de leurs langues et de leurs cultures. La situation actuelle dans la Corne de l'Afrique, le cas des Ewe d'Afrique occidentale illustrent, entre autres, l'existence de ces tensions. On a d'abord pensé que le temps et le silence les réduiraient : il semble n'en être rien.

Construire un État moderne était nécessaire, pour rassembler des communautés villageoises, des peuples, des régions qui devaient désormais coexister à l'intérieur de frontières nationales.

Au niveau théorique, aucun débat profond n'a eu lieu. Personne, en Afrique, ne nie l'existence et la nécessité de

pouvoirs régulateurs : lorsque ceux-ci s'organisent durablement en institutions, ils sont États. Au niveau de la pratique, le poids des modèles étrangers a considérablement joué. Plus souple, plus accoutumé aux solutions fédérales, qui préservent mieux les originalités régionales, le modèle anglo-saxon semble n'avoir pas mal fonctionné ; il ne peut être tenu pour responsable, par exemple, des grandes commotions connues, naguère, par le Nigeria. Le modèle français de l'État-nation constitue un carcan plus lourd et moins maniable ; il a suscité des remous et des critiques, s'il a parfois, aussi, fourni une certaine efficacité aux politiques centralisées de développement.

C'est, plus encore, au niveau de la pratique quotidienne que l'insuffisance des héritages est vite devenue éclatante. Depuis vingt ans, à peu près toutes les formules que propose le monde européen ont été essayées – en dehors du Liberia dont le modèle, ancien, vient d'ailleurs. La démocratie parlementaire à partis multiples, la démocratie présidentielle à exécutif fort et parti unique, le présidentielisme sans parlement ont tour à tour semblé de nature à apporter des solutions : c'était compter sans la spécificité des problèmes qui se posaient, en masse, aux gouvernements. Le recours aux solutions militaires n'a pas procédé, contrairement à ce que l'on a parfois dit, d'un retour aux traditions africaines, mais, plus sûrement, de l'imitation de régimes de type européen « sans opposition », où l'unanimité et l'ordre devaient assurer le développement. Les disputes entre partis ou les critiques de l'opposition étant, dans les modèles précédemment expérimentés, rendus responsables des échecs du développement, la suppression de toute opposition et des partis devait résoudre le problème. Et puis la réputation d'intégrité et d'efficacité des militaires a certainement fait beaucoup pour leur permettre de réussir, en plus d'un cas, leurs coups d'État : on le voit bien en Haute-Volta, où cette réputation n'a commencé à être durement entamée qu'au moment de la famine dans le Sahel.

Aujourd'hui, à peu près toutes les combinaisons ont été essayées. L'Afrique n'étant pas l'Amérique du Sud, certaines hypothèses semblent, au niveau sud-américain, exclues. Et le bilan, au total, est décevant pour beaucoup d'Africains.

Le recours à la « démocratie formelle », comme disent ses adversaires marxistes, ayant échoué, on s'est enfermé, très souvent, dans la dialectique du monde blanc, et l'on a pensé que son contraire, la « démocratie socialiste » à fort parti unique, se révélerait meilleure. On en a donc adopté, souvent, les formes extérieures et le discours, sans toujours penser que l'essentiel résidait dans une transformation profonde des infrastructures économique-sociales, non dans la peinture à de nouvelles couleurs des cadres institutionnels antérieurs.

Le principal défaut de l'une comme de l'autre des « copies conformes » des modèles européens réside probablement dans l'insuffisance profonde de la politique économique conduite sous l'un ou l'autre pavillon.

Une autre difficulté, encore, est partout apparue. La masse, dispersée, politiquement inéduquée, habituée aux rythmes des problèmes locaux, du paysannat africain, devait être, si l'on voulait l'associer au développement sous toutes ses formes, prise en charge, éduquée, mobilisée. Il

n'est pas un régime au monde qui n'ait, sur le long terme, besoin de l'assentiment profond et de l'appui du peuple dont il gère les intérêts. Le luxe des média développés – presse importante, radio et télévision surtout – a fourni, dans bien des pays, les bases d'une politique d'explication, d'endoctrinement ou de matraquage selon les cas. Mais ces moyens manquent en plus d'un point du continent. Les structures du parti unique, les associations de tous ordres qu'il secrète, au niveau des jeunes ou des villages, ont servi de courroies de transmission : nul pouvoir ne peut se passer de tels organismes de liaison pour faire connaître ses décisions et ses consignes. Les formules, souvent inspirées, là encore, de modèles extérieurs, ont été diverses et ont connu des fortunes variables. Plus rarement, le pouvoir a cherché dans un dialogue régulier « avec la base » à connaître, aussi, les réactions et les besoins que pouvait exprimer le peuple, récent et inexpérimenté souverain. Ici on s'est éloigné de la pratique européenne du XX^e siècle, très hiérarchisée, pour se rapprocher peut-être des traditions africaines.

Ce qui, sans doute, est le plus paralysant dans « l'héritage européen » est qu'il se présente, globalement, sous les apparences culturelles d'un discours insinuant, nécessaire et progressiste : l'Europe n'a-t-elle pas, à travers sa longue culture politique et les bibliothèques qu'elle a accumulées d'ouvrages théoriques sur les pouvoirs et les constitutions, expérimenté toutes les sortes de combinaisons institutionnelles et politiques concevables ? Ne présente-t-elle pas, tout compte fait, les deux seules images cohérentes, antagonistes : la libérale capitaliste à un régime parlementaire plus ou moins présidentialisé, et la socialiste marxiste, au-delà desquelles il est vain d'espérer trouver autre chose ? Toute la politique de **coopération**, à l'Est comme à l'Ouest, est conçue et réalisée à partir de la conscience, implicite ou explicite, de l'avance décisive du monde blanc, de l'excellence des formules qu'il a mises au point. Ce qui condamne le tiers ou le quart monde à copier, comme ils peuvent, les recettes qui ont fait leurs preuves dans les laboratoires des « aînés » : la copie des constitutions est aussi un transfert de technologie.

Depuis au moins quatre ou cinq siècles, la conception inégalitaire de l'évolution historique mondiale est à la base des rapports entre les continents ; et nous ne sommes pas à la veille de voir réalisées les idées séduisantes et justes de l'égale dignité des cultures et du droit à la différence. Du même coup, toute ouverture de recherche vers des traditions politiques proprement africaines est, sans examen, considérée comme stérile et réactionnaire. Certains, cependant, ont tenté la démarche.

retour sur soi des Africains

Le succès rencontré, depuis dix ou quinze ans, par les études sur les pouvoirs traditionnels africains montre assez à quels besoins profonds elles répondent.

Tout d'abord, il s'est agi de montrer, sur ce plan comme sur les autres, que l'Afrique possédait une tradition qui n'était ni inférieure, ni postérieure, ni moins riche de succès. La tentation est même venue de montrer qu'elle avait, en matière de pouvoirs comme dans d'autres domaines, une antériorité certaine. Le besoin, tout à fait compréhensible et légitime, de dignité historique explique donc pour

une part les recherches menées sur le pouvoir dans le passé africain. Le besoin ne suffit pas à éclairer l'ampleur, les profondeurs et la persistance de ces recherches.

L'accent mis par beaucoup d'auteurs sur certains traits spécifiques des pouvoirs traditionnels révèle bien, nous semble-t-il, la profondeur des demandes actuelles. Trois de ces traits sont toujours soulignés. Les anciens détenteurs de pouvoirs étaient justes et gouvernaient avec modération ; ils n'étaient pas en mesure de transformer le pouvoir qui leur avait été momentanément confié – et qu'une décision collective pouvait leur retirer – ce pouvoir n'était ni leur propriété ni celle de leur famille ; il ne pouvait devenir instrument d'oppression et d'exploitation. Nombre de contre pouvoirs, territoriaux, religieux, économiques, familiaux, s'opposaient à toute forme de monarchie héréditaire et à toute autocratie. Sans constitutions écrites, sans institutions explicites, sans professionnels de la réflexion politique, les sociétés africaines avaient réalisé, dans le passé, une séparation et un équilibre des pouvoirs, dont bon nombre de ceux qui les étudient pensent et disent qu'ils fonctionnaient mieux que ceux de l'Europe, avant que la colonisation vienne en détruire l'harmonieux et millénaire équilibre.

Discussion et contestation trouvaient leur place, dans ces structures anciennes, au cours des longs débats qui précédaient, obligatoirement, toute décision grave. Nul détenteur de pouvoir n'agissait sans conseil ; ainsi, la position arrêtée n'en avait que plus d'autorité pour chacun ; ce qui justifiait les sanctions contre tout asocial qui ne respectait pas les décisions communes.

Plus frappant encore est le fait qu'on remarque, souvent, que les détenteurs anciens de pouvoirs ne cherchaient pas à s'enrichir personnellement, par l'exercice du pouvoir : l'eussent-ils désiré, il existait les rouages nécessaires pour les en empêcher.

On ne peut manquer d'être frappé par le côté sophistiqué, idyllique, de telles descriptions. Elles fleurent bon le « bon vieux temps », et s'opposent agréablement aux images dégradées du pouvoir africain qu'offrent les siècles du contact avec l'Europe.

Il faut bien le dire : l'étude des pouvoirs traditionnels ne fait que commencer. Elle est difficile, en particulier parce que les sources qui la permettent s'emploient à donner l'impression d'équilibre, d'unanimité et d'harmonie dont il vient d'être question. Cependant, dès que l'on travaille de manière critique, on découvre dans ces situations anciennes les mêmes types de rapports de force difficilement équilibrés, de coups de force, de ruptures en faveur de telle ou telle famille ou personnalité que dans l'histoire politique de tout autre continent.

D'où vient, alors, que l'image si positive du pouvoir africain traditionnel soit si recherchée, aujourd'hui, dans le monde noir ?

Au fond, il n'est pas présomptueux de penser que les Africains aiment leurs chefs politiques du passé, d'abord parce qu'ils en redécouvrent l'existence après des siècles ou au moins des décennies d'occultation ; mais aussi à la mesure même de l'éloignement où se tiennent parfois leurs leaders actuels, des qualités ci-dessus rappelées.

Le monde chrétien a puisé, durant des siècles, dans la morale chrétienne la source des « miroirs des princes » par lesquels il invitait des rois à être dignes de leur fonction éminente « voulue par Dieu ». De telles références étant inconcevables en Afrique traditionnelle, c'est dans l'exaltation des valeurs sociales anciennes, bonnes et saines avant que l'argent et les colonisateurs les corrompent, que vont s'enraciner les « miroirs des présidents » actuels.

Le passé, âge d'or perdu et impossible à retrouver parce que le temps, irrémédiablement, a coulé, est consolation pour les conservateurs. Et objet de dérision pour leurs adversaires progressistes.

Il faut plutôt demander si, à déformer par optimisme l'image du passé, on ne risque pas, finalement, d'empêcher tout recours futur à une tradition politique africaine dont tout indique qu'elle existe. Peu de livres des meilleurs littérateurs, peu de films qui ne comportent, à ce sujet, s'agissant d'auteurs africains, d'éloquents interrogations sur l'usage que l'on peut faire du passé pour éclairer le présent et l'avenir. Seule une minorité d'intellectuels africains considère, aujourd'hui, ce passé comme mythique et sans utilité ; et se trouve, du même coup, ramenée inéluctablement aux rives de l'Europe ou de l'Asie (1).

maintenant et demain

Sollicitée par ses héritages divers, l'Afrique actuelle doit traiter, en très peu de temps, des questions que la plupart des autres pays du monde ont traitées sur un plus long espace de temps ; des questions qui réclament réflexion et qui, souvent, demandent des solutions contradictoires entre elles.

L'idéal révolutionnaire socialiste, par la générosité qu'il comporte en principe, est séduisant pour un pays pauvre : le socialisme paraît beaucoup plus spontanément adapté aux sociétés africaines qu'à celles de l'Occident. Il exige une vertu exceptionnelle des leaders et une conscience politique attentive, un sens du service collectif rare de la part des citoyens. Les choses étant ce qu'elles sont, on peut dire, déjà, que deux conséquences claires de l'option socialiste, nullement irréversibles d'ailleurs, apparaissent souvent aujourd'hui. La première est que, pour développer un pays en circuit fermé, sans même aller jusqu'où est allé le Kampuchea des Khmers rouges, il faut adopter une stratégie dure de développement fermé aux relations avec beaucoup de pays ; et demander à une population le sacrifice de bon nombre d'habitudes de consommation contractées dans les facilités du néocolonialisme. Ceci suppose une exceptionnelle qualité de contact et de liaison entre les détenteurs du pouvoir et le peuple. La deuxième conséquence, à ce niveau, est que, même s'il est « vertueux », le pouvoir, dans de telles perspectives, risque fort d'être au moins pesant et dictatorial, au pire bureaucratique et inefficace. Si le pouvoir n'est pas « vertueux », l'écart entre son discours et sa pratique est vite connu et dénoncé, de bouche à oreille d'abord.

Partout, la construction d'un encadrement – que nous appelons l'État et ses agents – a été reconnue nécessaire. Elle a souvent été, au départ, le plus efficace moyen de ré-

partir des places, de répandre un certain pouvoir d'achat par une masse salariale non négligeable et non point l'ardente et collective contribution à la gestion de la chose publique qu'elle devrait être. L'esprit de service public n'apparaît nulle part en quelques mois... Dans le meilleur des cas, l'État est devenu un instrument réel de développement ; dans le pire, il est la chose des fonctionnaires privilégiés financièrement et exigeants en matière syndicale et politique. Nécessaires à la gestion des grands corps étatiques modernes, ces fonctionnaires peuvent en détourner les finalités ou les avantages à leur propre profit et faire passer leur intérêt personnel ou corporatif avant celui de la collectivité. Quelques-unes des grandes commotions survenues en Afrique depuis quinze ans trouvent leurs racines dans le corps des fonctionnaires.

Les rapports de l'État et des diverses sortes de collectivités qui lui sont subordonnées sont délicats à établir et à maintenir. Excès de centralisation à la capitale ici, éparpillements contradictoires des niveaux de décision là, constituent deux pôles extrêmes d'un équilibre qui paraît n'être encore réalisé à peu près nulle part de manière satisfaisante. Et qui, cependant, devra l'être avant longtemps. L'État n'administre pas pour lui-même, mais pour les citoyens, pris individuellement ou en collectivités de qualifications variables. La vieille technique de la palabre subsiste dans quelques pays, mais n'a, nulle part, renouvelé les processus de la consultation démocratique par la double circulation, qu'elle permet, de l'information et de la décision.

Les rapports de l'État et de son chef avec chaque citoyen sont, en Afrique, marqués du sceau du « respect des droits de l'homme » : cet acquis, au nom duquel fut menée, souvent, la résistance anticolonialiste, n'est pas considéré comme négligeable, même s'il est parfois ouvertement, mais momentanément, foulé aux pieds, même s'il contrevient à plus d'une tradition collective des sociétés africaines anciennes... Mais comment assurer la liaison entre chaque citoyen et l'État ? Quel corps choisir ? Ceux de la tradition, chefs de village, chefs de région ? Ceux d'une administration moderne, mais un peu anonyme ? Ceux du parti ? Comment empêcher les cadres de médiatiser la relation entre les détenteurs du pouvoir au sommet, et les diverses catégories de citoyens ? Si la médiatisation se produit, le chef de l'État est souvent tenté de la briser brutalement, au besoin en provoquant l'ouverture de procès, pour retrouver le contact et sauvegarder les droits individuels. Le constant appel au dialogue direct du pouvoir et des citoyens est l'une des tentations des régimes africains. Il s'oppose plus ou moins heureusement à l'ossification trop rigide des administrations. Mais dans la mise en cause des médiatiseurs, des cadres « infidèles », les « droits de l'homme » ne trouvent pas toujours leur compte. On le sait, même si l'on accepte de faire comme si on ne le voyait pas.

L'État et ses institutions sont-ils au service des communautés de base, villageoises ou régionales, dotées de larges pouvoirs de décision, ou au moins de proposition, l'État se contentant de coordonner et d'orienter ? Ou bien les communautés ne sont-elles que les rouages d'exécution des décisions prises au sommet, parfois par un seul homme, au risque de développer, chez tout un peuple, le statut et le comportement d'assistés et d'êtres politique-

(1) Cf. Entretien avec J. Ki-Zerbo par Siradou Diallo, n° 943, 31 janvier 1979. « Les intellectuels africains fuient leur responsabilité ».

ment mineurs ? Dans ce domaine, il serait intéressant de voir de très près comment fonctionnaient les grands « empires » médiévaux, seuls comparables, par leur taille, aux États territoriaux modernes.

Sur quelles bases théoriques construire la collectivité culturelle et ethnique qu'oriente l'État ? Plusieurs peuples, de traditions et de religions parfois assez différentes, de langues diverses, coexistent, le plus souvent, sur un même territoire. Un même peuple, parfois, est divisé entre deux ou trois États. L'exiguïté et le manque d'imagination du modèle jacobin, répandu largement dans le monde par la France – et qui n'est, au fond, qu'une laïcisation du modèle chrétien médiéval : un peuple, une foi, une loi – répond très mal à de telles situations. Si le plurilinguisme non contrôlé conduit au babélisme et à l'isolement culturel, le monolingue imposé recèle, lui, d'autres dangers non moins redoutables. Faut-il donc unifier la population dans une nationalité d'un type nouveau, qui efface les différences et nuances culturelles, grâce à une langue unique nationale, d'une éducation stéréotypée ? C'est se résigner à la disparition rapide des « minorités » qui n'ont pas la chance de s'imposer à l'attention de l'État ; c'est risquer, du coup, les réactions les plus dangereuses de refus des décisions communes et, à la limite, de sécession. Seule l'ouverture à une réflexion sur l'État multinational et polylingue paraît, pour l'avenir, laisser quelque espérance de sortir de telles difficultés. Il serait dangereux, à l'avenir, que les frontières s'opposent de plus en plus à la liberté des hommes et à l'unité culturelle des peuples, au nom des différences idéologiques, des intérêts économiques ou des unités nationales rivales. Les tendances africaines profondes, les comportements spontanés des peuples vont, à l'encontre des cloisonnements, dans le sens de la liberté : il n'est pas certain que les États prennent en considération ces tendances profondes.

Le développement économique est, actuellement, réalisé pays par pays. Dans certains cas, la chose est possible et réussie ; dans d'autres, elle aboutit à un enfermement régional dangereux. Il n'est pas question d'attribuer

automatiquement échecs et réussites à l'appartenance idéologique des États concernés : les dimensions de leur territoire et leur situation en latitude ont plus de signification.

On se demande depuis longtemps s'il faut continuer à construire, dans la concurrence, État contre État, ou si, au contraire le salut ne pourrait venir, dans plus d'un cas, de la constitution de plus vastes espaces économiques, gérés par les institutions interétatiques. On observe que les grands « empires » d'antan ont occupé un espace immense, fractionné aujourd'hui entre plusieurs États et souvent constitué d'entités économiques complémentaires. L'économie pose à tous les pays au sud de l'Équateur, dans l'état actuel des choses, des questions qui vont souvent à l'encontre de leurs choix officiels ou de leurs vœux : une telle situation mérite réflexion pour l'avenir et elle ne comporte pas uniquement des solutions politiques et militaires.

À tous les niveaux, l'actuelle situation réclame des solutions dont ni le passé africain, ni l'héritage colonial ne fournissent les clés. Simplement parce que le tissu historique dans lequel elles s'inscrivent n'est ni celui d'hier, ni celui d'avant-hier. De plus, ces solutions apparaissent contradictoires entre elles. L'intérêt évident d'un État, aujourd'hui, est, à première vue, de construire sa nation à l'abri des frontières : ce n'est plus guère vrai dès que l'on regarde un peu vers l'avenir, sauf à prévoir des relations conflictuelles de type plus ou moins violents entre États. L'administratif, le culturel demandent analyses et traitements locaux, en respectant au maximum les droits et les traditions des communautés de base ; l'économie, elle, a besoin d'être conçue dans des espaces plus larges qu'aujourd'hui. Rien de tout cela ne s'inscrit facilement dans la conception de l'État, notion venue d'Europe ou dans celle des chefferies traditionnelles. En matière de science politique, l'Afrique du XX^e siècle va certainement proposer au monde des idées originales qu'elle ne peut se dispenser d'inventer sans risquer le pire.

où trouver l'information

J.-C. BLANCHE*

**Jean-Claude Blanche est guadeloupéen. Il prépare une thèse de troisième cycle à l'Université de Paris I. Il a effectué plusieurs séjours en Afrique et s'intéresse à l'histoire des relations entre le continent noir et les Antilles.*

Avertissement

Du fait de l'oralité de ses cultures, de sa propre conception de l'histoire et de l'aliénation coloniale, l'Afrique n'a en général pas constitué les grandes réserves d'informations que constituent les archives écrites et les bibliothèques. Ce grave sous-équipement dans la transmission de l'information scientifique peut conduire l'enseignant isolé (1) à penser que l'information sur l'histoire de l'Afrique souffre d'une grande pauvreté. Cette pauvreté n'est qu'apparente.

Nous nous proposons dans les lignes qui vont suivre de fournir aux professeurs d'enseignement secondaire des informations pour les aider à préparer des cours d'histoire. Il s'agit donc de renseignements pratiques couvrant un domaine spécifique. Cependant, nous ne proposons pas une bibliographie. Elle serait trop sélective et limiterait les possibilités de tous ceux qui désirent approfondir leurs recherches sur un point précis. Aussi, citerons-nous des études qui font le point sur une grande question. Mais nous recommanderons vivement au lecteur de s'adresser aux maisons d'édition qui leur enverront les catalogues et surtout de prendre contact avec les universités africaines et les centres spécialisés, pour tous renseignements concernant la période étudiée.

(1) Rappelons l'existence d'une Association des historiens africains dont le premier congrès s'est tenu à Dakar en 1972 et qui publie la revue *Afrika Zamani*. Association des historiens africains, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Dakar, B.P. 206, Dakar, Sénégal.